



---

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 26<sup>ÈME</sup> SESSION DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OcéAN INDIEN

V17 mars 2022

---

**Date:** 16-20 mai 2022

**Présidente :** Mme Jung-re Riley Kim (Rép. de Corée)

### 1. OUVERTURE DE LA SESSION

### 2. LETTRES DE CRÉANCES

### 3. ADMISSION DES OBSERVATEURS

### 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION

### 5. MISE À JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION EN 2021 (S25)

### 6. AMENDEMENTS AUX PROCÉDURES DE LA CTOI

- 6.1. En ce qui concerne une procédure pour la sélection et la nomination du Secrétaire exécutif de la CTOI
- 6.2. Proposition d'amendement de l'Appendice I des procédures de la CTOI
- 6.3. Proposition d'amendement de l'Appendice V des procédures de la CTOI

### 7. RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

- 7.1. Présentation du Rapport du CS24 de 2021 (Président du CS)
- 7.2. Discussion sur toute mesure de conservation et de gestion y afférente

### 8. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES CRITÈRES D'ALLOCATION

- 8.1. Présentation du Rapport du CTCA09 (Présidente du CTCA)

### 9. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION

- 9.1. Présentation du Rapport du CTPG05 (Président du CTPG)

### 10. RAPPORT DU COMITÉ D'APPLICATION

- 10.1. Présentation du Rapport du CdA19 (Présidente du CdA)
- 10.2. Adoption de la Liste des navires INN
- 10.3. Demandes d'accession au statut de Partie coopérante non-contractante

### 11. RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

- 11.1. Présentation du Rapport du CPAF19 (Président du CPAF)
- 11.2. Adoption du Programme de travail et budget de la Commission
- 11.3. Calendrier des réunions pour 2023-2024

### 12. MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION

- 12.1. Mesures de conservation et de gestion actuelles nécessitant une action de la Commission en 2022
- 12.2. Examen des objections reçues au titre de l'Article IX.5 de l'Accord portant création de la CTOI
- 12.3. Toute autre proposition de mesures de conservation et de gestion (Parties contractantes), notant que certaines propositions seront examinées sous d'autres points de l'ordre du jour, selon qu'il convient.

### 13. AUTRES QUESTIONS

- 13.1. Coopération avec d'autres organisations et institutions
- 13.2. Recrutement d'un nouveau secrétaire exécutif
- 13.3. Participation du Royaume-Uni en qualité d'État côtier vis-à-vis du « TBOI »\*

13.4. Date et lieu de la 27<sup>ème</sup> Session de la Commission et des réunions de ses organes subsidiaires associés en 2023

#### **14. ADOPTION DU RAPPORT DE LA 26<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION**

*\* Extrait du document IOTC-2019-S23-R : En 2019, la Commission a pris note de la déclaration faite par la République de Maurice demandant l'inscription d'un point à l'ordre du jour de la réunion concernant la cessation de l'adhésion du Royaume-Uni (BIOT) à la Commission en qualité d'État côtier, à la suite de l'adoption de la Résolution 73/295 de l'AGNU le 22 mai 2019. La Présidente a conclu qu'il s'agissait d'une question globale. La Présidente a également noté que la Commission, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, devrait se conformer à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, mais étant donné que les délégués présents n'avaient peut-être pas reçu de directives appropriées de leurs capitales, la Présidente a demandé à Maurice de nous permettre de prendre note de la question mais de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission le point relatif à l'exclusion du Royaume-Uni (BIOT) comme État côtier de la CTOI. Cette question a été renvoyée à 2020 et 2021 en raison de la tenue de la réunion de la Commission dans un format réduit.*